



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 2020-052M/MAAH/SG/DMP du 25/11/2020
POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DE LA
PLAINE DE LA LERABA (PAVAL)**

Financement : BAD N° projet : P-BF-A00-012

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Aménagement et de Valorisation de la plaine de la Léraba (PAVAL) et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources afin de financer les contrats du personnel-clé complémentaire du projet dont l'expert en sauvegarde environnementale et sociale.

2. TÂCHES ET RESPONSABILITES

L'expert en sauvegarde environnementale et sociale est responsable de la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et changements climatiques dans la mise en œuvre du projet. Placé sous la responsabilité du Chargé de Projet, il est chargé de :

- assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ;
- suivre la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES);
- suivre la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ;
- suivre l'application des mesures d'atténuation proposées dans le cadre du projet ;
- suivre la mise en œuvre des mesures d'atténuation du changement climatique ;
- gérer les conventions signées avec les partenaires externes dans le domaine environnemental et social ;
- participer à l'approbation des programmes d'activités annuels et des budgets nécessaires pour l'application du PGES ;
- veiller au suivi de l'exécution des travaux de protection de l'environnement ;
- veiller à l'information et à la sensibilisation des populations sur l'environnement et le changement climatique ;
- préparer les rapports techniques (trimestriels et annuels) sur les aspects environnementaux ;
- analyser la qualité des actions prises par le projet (Screening des sous-projets ou sous activités avant exécution, qualité et insertion des mesures d'atténuation des impacts dans les DAO et contrats, activités de terrain, production des rapports d'exécution, etc.) en vue de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale et leur efficacité ;

- vérifier que les approbations de l'autorité nationale en évaluation environnementale sont chaque fois requises / obtenues avant la mise en œuvre des sous-projets ;
- analyser les capacités de l'unité du projet par rapport à la mise en œuvre efficiente des mesures de sauvegarde environnementales et sociales et faire des recommandations ;
- participer à la réception provisoire et définitive des travaux, conformément aux spécifications des différents contrats des entreprises en charge des travaux sur la mise en œuvre du PGES ;
- rencontrer et échanger avec les acteurs concernés par la mise en œuvre des mesures environnementales de projets ;
- représenter le Chargé de Projet en cas de besoin.

3. PROFIL REQUIS

- être titulaire d'au moins une maîtrise en études environnementales et développement social (niveau BAC+4) ou autres disciplines y relatives ;
- avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins dix (10) ans dont cinq (05) ans dans les domaines de l'évaluation de l'impact environnemental et social, du plan d'action de réinstallation, de l'audit environnemental et social, de la gestion et du suivi environnemental et social ainsi que dans la réalisation ou la mise en œuvre des études d'impact environnemental et social et l'élaboration des PGES ;
- avoir une expérience pertinente dans le développement et la gestion de la mise en œuvre des EIES, des PGES, des PAR en Afrique de l'Ouest ;
- avoir également une expérience avec les organisations internationales de financement du développement et la BAD en particulier, et une expérience pertinente avérée dans le pays hôte du projet serait un avantage supplémentaire ;
- avoir une capacité à suggérer et définir les voies pour impliquer sans exclusion les communautés villageoises et concevoir avec elles des actions collectives axées sur la gestion des infrastructures socio-économiques et des ressources naturelles ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, Accès, Powerpoint etc.) ;
- avoir une bonne connaissance de la politique environnementale et sociale de la Banque Africaine de Développement ;
- avoir une très bonne connaissance du terroir et de la zone de l'étude ;
- être capable de parler les langues locales (dioula, turka) serait un atout ;
- être apte à travailler avec le monde rural, les groupements paysans, les comités de gestion des Aménagements Hydro-Agricoles (AHA) et les structures féminines ;
- avoir une bonne condition physique avec aptitudes à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain, et des séjours au sein des communautés concernées.

4. LIVRABLES

Le principal résultat des tâches du consultant sera d'assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ainsi que d'élaborer les rapports périodiques et surtout trimestriels de mise en œuvre des mesures environnementales et sociales. Le consultant sera chargé également d'assurer l'audit annuel des mesures E&S et de produire les rapports d'audits y relatifs. Ces rapports de suivi de la mise en œuvre des mesures E&S et d'audits permettront de fournir

l'information nécessaire pour une approche robuste de la gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux du projet. Les rapports permettront au projet et à la Banque d'identifier les questions clés et engager les mesures correctives conséquentes.

5. DUREE, LIEU D'AFFECTATION ET CONDITIONS D'EMPLOI

Le Poste est basé à Douna. Les conditions d'emploi seront précisées dans un contrat sur la durée du projet avec l'obligation d'une évaluation annuelle satisfaisante des performances du titulaire du poste comme condition de la poursuite du contrat d'une année à l'autre.

6. PROCEDURE DE SELECTION

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- une phase de présélection en vue de constituer une liste restreinte des candidats qualifiés, c'est-à-dire répondant aux exigences de qualification et d'expériences requises ;
- une phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour le poste.

7. CRITERES D'EVALUATION DES CV

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

➤ **Qualification générale : 30 points**

- Diplôme requis : 10 points
- Expérience générale dans le domaine de la sauvegarde environnementale et sociale : 20 points
 - ✓ 10 ans = 15 points
 - ✓ Au-delà de 10 ans = 1 point par année d'expérience supplémentaire

➤ **Adéquation pour la mission : 70 points**

- Expérience dans le développement et la gestion de la mise en œuvre des EIES en Afrique de l'Ouest : **20 points, à raison de 2,5 points par EIES réalisée ou mise en œuvre ;**
- Expérience dans le développement et la gestion de la mise en œuvre des PGES en Afrique de l'Ouest : **20 points, à raison de 2,5 points par PGES effectivement réalisé ou mis en œuvre ;**
- Expérience dans le développement et la gestion de la mise en œuvre des PAR en Afrique de l'Ouest: **20 points, à raison de 2,5 points par PAR effectivement réalisé ou mis en œuvre ;**
- Connaissance de la politique environnementale et sociale de la Banque Africaine de Développement : **8 points, à raison de 2 points par expérience de travail en matière environnementale et sociale avec la BAD ou avec un projet financé par la BAD**

- Connaissances des langues de la localité (Turka, Dioula) : **2 points, à raison de 1 point par langue parlée.**

8. COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent produire un curriculum vitae actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles et comportant les informations sur leurs formations académiques, expériences, compétences et capacités démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation (2 pages au maximum) datée et signée, adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles ;
- un curriculum vitae actualisé, daté et signé par le candidat, faisant ressortir ses qualifications, expériences, compétences et aptitudes, avec mention d'au moins trois références professionnelles ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ;
- les photocopies des attestations et certificats de travail ;
- les photocopies des attestations ou certificats de formation.

9. DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature en un (01) original et trois (03) copies, rédigé en français, devront être transmis ou déposés sous pli fermé avec la mention « **Recrutement d'un expert en sauvegarde environnementale et sociale pour le compte du PAVAL** » au plus tard leà **9 h 00** à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, sise à OUAGA 2000, en face de la CARFO et à 100 mètres de l'Ambassade des Etats Unis, Téléphone : 25 49 99 00 à 09 / poste 4019, E-mail : **dmpmaah@gmail.com**

10. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les termes de référence des postes, à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de **7h 30mn à 12h 30mn** et de **13h 30mn à 15h30mn** à la **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, sise à OUAGA 2000, Téléphone : 25 49 99 00 à 09 / poste 4019, E-mail : dmpmaah@gmail.com**

Le Directeur des Marchés Publics

Moussa Roch KABORE